

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ PERSONNALISÉ - LOT 3

PRÉREQUIS

- Être bénéficiaire des minimas sociaux
- Adhérer à un accompagnement individuel

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'insertion sociale et l'autonomie
- Identifier et lever les freins à l'insertion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

1/ Accéder aux droits sociaux :

- Réaliser des démarches santé
- Réaliser des démarches logement
- Développer sa mobilité
- Favoriser l'autonomie financière
- Gérer et réaliser ses démarches administratives

2/ Favoriser l'autonomie sociale :

- Accéder à des loisirs, à la culture
- Connaître son territoire
- Connaître le milieu associatif
- Acquérir des savoirs de base
- S'engager dans le bénévolat
- Travailler sur son image, sa posture et l'estime de soi
- Utiliser l'outil numérique
- Lever un frein lié à son environnement familial

3/ Développer l'employabilité :

- Repérer ses compétences acquises et celles à acquérir
- Connaître son bassin d'emploi
- Choisir un secteur professionnel
- Réaliser des stages en entreprise
- Élaborer un plan de formation
- Engager des recherches emploi
- Réaliser des démarches pour la création d'entreprise

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En entretien individuel de face à face
- Utilisation d'outils (questionnaires/documents à lire) pour amener les personnes à travailler le bilan de soi
- Recréer un dynamique en identifiant les besoins non en pris en charge, proposer des pistes de résolution
- Identifier les goûts, les centres d'intérêt, les traits de personnalités, les valeurs
- Bilan des compétences et capacités, points forts, points faibles

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Au trimestre. Bilan individuel.

Comité de Pilotage et de Suivi : évaluation globale de l'action / approche individuelle des parcours d'insertion.



DURÉE

De 12h à 18 heures sur 4 mois.



PUBLIC CONCERNÉ

Bénéficiaires du RSA,
de l'Allocation Adulte Handicapé, de
l'Allocation Spécifique de Solidarité.



LIEU

Sur Thuir, Le Soler,
Millas, Pezilla La Rivière.



MODALITÉS D'ACCÈS

Sur prescription des référents des
Maisons Sociales de Proximité :
Assistants sociaux, Conseillers
d'Insertion, Conseillers en Economie
Sociale et Familiale Des professionnels
des organismes agréés par le
Département Des conseillers
professionnels de France Travail,
Cap Emploi et Mission Locale Jeunes.



DÉLAIS D'ACCÈS

De 10 à 15 jours.



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de
handicap peuvent avoir des
besoins spécifiques pour suivre la
formation. N'hésitez pas à nous
contacter. Référent handicap :
Janet PONRAMON
j.ponramon@adpep66.org



TARIFS

Accompagnement pris en charge
par le Conseil Départemental
des Pyrénées Orientales.



CONTACT

craf@adpep66.org - 04 68 34 76 81
113 Boulevard Aristide Briand
66100 PERPIGNAN

